



Fondé en 1912

JOURNAL

N° 58 Mercredi  
10 Juillet 1918

# FEUILLE D'AVIS DE COPPET ET DES

Paraissant le **Lundi**, le **Mercredi** et le **Vendredi**

ENVIRONS

## PRIX D'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, 6 fr. 6 mois, fr. 3.50.  
3 mois, fr. 2.—, 1 mois, 80 cent.  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> du mois.  
Pour l'étranger, le port en sus.

Ed. CHERIX

Imprimeur-Editeur

## Horaire des Chemins de fer pour Coppet et Villars

SUR LAUSANNE

Dép. Coppet (l. env. seil.) 6.45, direct à Nyon, 11.05, 6.45. Arrivée à  
Nyon, 10.37, 5.47, 7.57 — Dim. seil. : 7.47, 10.47

Dép. Colligny (l. env. env. seil.) 6.45, direct à Nyon, 11.05, 6.45 — Di-  
rect dim. et jours env. : 10.45, 5.55, 8.05 — Dim. seil. : 7.55

SUR GENEVE

Dép. Colligny (l. env. seil.) 6.15 p. de Nyon, 1.05, 5.15 p. de Nyon, 6.15 — Di-  
rect dim. et jours env. : 1.15, 5.25 — Dim. seil. : 1.15, 5.25

## PRIX D'INSERTION :

10 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 25 cent.  
Réclames sur ordre importants.  
Les annonces sont payables dès la 1<sup>re</sup> insertion.  
Annonce dans tous journaux aux prix originaux.

Rédaction, Administration :

Avenue Vaillant, NYON Téléphone 83

Messieurs Henri, Jean-Louis, Antoine Michard et sa fiancée Mademoiselle Visio, à Coppet ; Madame et Monsieur Henri Patru et leurs enfants, à Genève ; Madame et Monsieur Francis Martin et leur fille, à St-Maurice ; Mademoiselle Marie Michard, à Genève ; les enfants de feu Louis Polencent et leurs familles, à Commugny, Founex, Genève et Grenoble ; Monsieur Alexandre Zbären et famille, à Genève ; Monsieur Louis Zbären et famille, à Lausanne ; les familles Michard, Polencent et alliées, à Bussy (Hte Savoie), Paris et Lyon, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME

**Aline MICHARD**

née POLENCENT

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, tante, cousine et parente, enlevée subitement à leur affection, le mardi 9 juillet, dans sa 50<sup>me</sup> année.

L'honneur se rendra devant la maison mortuaire, avant le départ, le jeudi 11 juillet, à 3 h.

Culte à 1 1/2 heure.

**Société de Jeunesse de Coppet**

MM. les membres sont priés d'assister au convoi funèbre de

**Madame Aline MICHARD**

mère de leur dévoué Président et ami Monsieur A. Michard.

L'honneur se rendra devant le domicile mortuaire, le 11 juillet à 2 h. de l'après-midi.

LE SECRETAIRE.

**Société de Sauvetage  
du Lac Léman**

Section de Coppet

MM. les membres sont informés du décès de

**Madame Aline MICHARD**

mère de leur collègue et ami Monsieur Henri Michard.

L'honneur se rendra devant la maison mortuaire, jeudi 11 juillet, à 2 h. de l'après-midi.

LE COMITE.

**Chœur du Léman - COPPET**

Les membres sont priés de rendre les derniers honneurs au convoi funèbre de

**Madame Aline MICHARD**

mère de Monsieur Antoine Michard, membre actif de la Société.

L'honneur se rendra devant la maison mortuaire, jeudi 11 juillet, à 2 h. après-midi.

LE COMITE.